



## CHÊNE-BOUGERIES

### Liste des arbres non éligibles dans le programme de plantation « +1000 arbres en dix ans à Chêne-Bougeries »

Les essences suivantes ne peuvent être incluses :

- Erable japonais
- Camellia sp.
- Cornus non indigènes
- Heptacodium jasminoides
- Hibiscus sp.
- Lagerstroemia indica
- Magnolia sp., hormis Magnolia grandiflora
- Stewartia sp.
- Rhododendron sp.